

Programme « *Écrire le travail, écrire les métiers* » Appel à candidatures 2023-2024

Présentation du programme

Écrire le travail, écrire les métiers est un **programme d'éducation artistique et culturelle** porté par la DAAC et l'inspection, mené en partenariat avec La maison des écrivains et de la littérature, le GIS GESTES (groupe d'études sur le travail et la santé au travail) et la Bibliothèque nationale de France.

Il s'appuie sur un **projet interdisciplinaire** favorisant l'articulation entre les parcours d'éducation artistique et culturelle, d'orientation, d'éducation à la citoyenneté. Il vise également le développement des pratiques de lecture des élèves. Il repose sur l'accompagnement des élèves dans **l'écriture créative**, textuelle et/ou graphique, photographique, sonore, audiovisuelle, à partir de la consigne générale suivante : « **Écrire le travail, écrire les métiers** ». La thématique annuelle porte plus particulièrement sur "**Le travail en mouvement(s)**".

Ce programme s'adresse aux classes de troisième prépa-métiers, des lycées professionnels, des EREA, des lycées agricoles et des CFA de l'académie de Versailles. Il est également destiné aux unités pédagogiques d'élèves allophones nouvellement arrivés (UPE2A) implantées en lycée professionnel. **Il favorise la créativité** des élèves et apprentis de la voie professionnelle ainsi que le rapport que chaque jeune entretient consciemment ou inconsciemment avec **le travail, l'écriture créative et la lecture**. De nombreux travaux de recherche et d'œuvres littéraires portent ces dernières années sur la question : travail, geste, action, temps, espace, poste, souffrance, discriminations ; la littérature mais aussi le cinéma, la photographie en témoignent.

Les travaux d'écriture feront par exemple apparaître le questionnement d'un champ d'activité, la mise en œuvre de verbes d'action au cœur du métier, un voyage autour des gestes physiques ou mentaux d'hier, d'aujourd'hui ou de demain, d'ici et/ou d'ailleurs, mettant en jeu un des cinq sens au moins ; la mise en scène des modalités du travail et les représentations des métiers dans le champ des activités humaines et des arts, la situation du corps et de l'esprit en activité (gestes, actions, réactions, postures, efforts, émotions...), les rapports (subjectifs et objectifs) que chacun entretient avec le travail.

Le projet d'écriture créative s'inscrira dans le cadre des enseignements disciplinaires, interdisciplinaires (co-intervention en CAP et bac pro, EPI en troisième prépa-métiers) ou pluridisciplinaires (réalisation du chef d'œuvre au lycée professionnel, heures de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles en troisième prépa métiers). Il pourra également être conduit pendant les heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation. En classe de seconde, il aidera ainsi les élèves à choisir une filière de spécialité à l'issue d'une seconde famille de métiers. Ce projet pourra donner lieu, ou être partie prenante d'un projet de partenariat relevant de l'éducation artistique et culturelle et favorisera la lecture d'œuvres littéraires.

Une restitution des travaux d'écriture et remise de prix sera organisée au début du mois de juin 2024 dans un lieu à définir, en présence de madame la rectrice.

Ressources autour du programme

<https://padlet.com/dacversailles/ecrireletravail2122>

Cahier des charges de l'appel à projets

- Le projet concernera une classe maximum par établissement.
- Seront privilégiées les candidatures d'établissements scolaires souhaitant inscrire leur participation dans un véritable projet d'éducation artistique et culturelle, en prenant appui sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle que sont l'acquisition de connaissances, la rencontre avec les auteurs-professionnels et la rencontre sensible avec les œuvres, de façon à favoriser une approche artistique, sensible et créative de l'écriture chez les élèves.
- **La part collective du Pass culture** doit pouvoir d'enrichir à la fois la pratique artistique proposée aux élèves par les auteurs, mais également le parcours culturel associé.

Modalités d'inscriptions

Dès le **15 mai 2023** et jusqu'au **22 septembre**, l'appel à projets sera accessible **sur la plateforme Adage**.

Le professeur coordonnateur du projet renseigne la candidature en ligne, validée par le chef d'établissement.

Début octobre, une notification sera adressée aux établissements scolaires via Adage pour confirmer l'inscription au dispositif.

NB: Toute candidature incomplète, sans avis motivé ou sans signature ne sera pas examinée.

Contacts pour la mise en œuvre du projet

- **Frédérique Servan**, conseillère univers du livre, de la lecture et des écritures, patrimoine, histoire des arts à la DAAC
frederique-bett.richard@ac-versailles.fr
- **Bruno Girard**, IEN-EG Lettres-histoire géographie
bruno.girard@ac-versailles.fr
- Intervention d'auteurs en classe - **Leïla Platz**, professeure relais pour l'académie de Versailles auprès de La maison des écrivains et de la littérature Leila.platz@ac-versailles.fr
- Visite, atelier, travail de recherche à la BnF - **Pascale Buquet**, cheffe de projet développement des publics scolaire, Bibliothèque nationale de France Pascale.buquet@bnf.fr
- Intervention d'un chercheur en classe - **GIS GESTES, association « Ecrire le travail »** gestes@mshparisnord.fr

Dates à retenir

Clôture de l'appel à projets le **vendredi 22 septembre 2023**

Confirmation d'inscription notifiée aux établissements avant **le 9 octobre 2023**

Journée de formation des équipes à la Bibliothèque nationale de France le **mardi 15 novembre 2023, de 9h à 17h**

Date limite d'envoi des productions des élèves : **5 avril 2024**

Restitution des travaux d'écriture et remise des prix : **début juin 2024**